

Formulaire d'enregistrement et de renouvellement

Propriétaire du chien		
Nom:		
Adresse complète :		
Téléphone : Courriel :		
Identification du chien	Identification du second chien	
Nom:	Nom:	
Race ou type :	Race ou type :	
Couleur:	Couleur:	
Année de naissance :	Année de naissance :	
Sexe : Femelle Mâle	Sexe : Femelle Mâle	
Signe (s) distinctif (s):	Signe (s) distinctif (s):	
La provenance du chien :	La provenance du chien :	
S'il y a lieu, le nom des municipalités où le chien a déjà été enregistré ainsi que toute décision ou jugement à l'égard du chien ou à l'égard du propriétaire ou gardien du chien rendu par une municipalité locale en vertu d'un règlement découlant	S'il y a lieu, le nom des municipalités où le chien a déjà été enregistré ainsi que toute décision ou jugement à l'égard du chien ou à l'égard du propriétaire ou gardien du chien rendu par une municipalité locale en vertu d'un règlement découlant	
de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002):	de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (chapitre P-38.002):	
Informations médicales sur le chien	Informations médicales sur le chien	
Vaccin contre la rage à jour* : Oui Non	Vaccin contre la rage à jour* : Oui Non	
Stérilisation* : Oui Non	Stérilisation* : Oui Non	
Nom du vétérinaire :	Nom du vétérinaire :	
Téléphone :	Téléphone :	
Poids de 20 kg ou plus : Oui Non	Poids de 20 kg ou plus : Oui Non	
Micropuce* : Oui Non #Puce :	Micropuce* : Oui Non #Puce :	

^{*} Le cas échéant, un avis écrit du médecin vétérinaire indiquant que la vaccination, la stérilisation ou le micropuçage est contre-indiqué pour le chien.

Dans le cas d'un non-renouvellement, veuillez nous retourner le formulaire en prenant soin de nous indiquer l'une des raisons applicables : Chien décédé, vendu ou donné Chien guide ou d'assistance	Dans le cas d'un non-renouvellement, veuillez nous retourner le formulaire en prenant soin de nous indiquer l'une des raisons applicables : Chien décédé, vendu ou donné Chien guide ou d'assistance	
Je soussigné (e),, déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets. Signature : Date :		
Réservé à l'administration # médaille : # médaille :		
☐ Nouveau ☐ Renouvellement	☐ Nouveau ☐ Renouvellement	
Date :	Date :	

Par chien:

35 \$: Pour enregistrement et médaille

0 \$: Renouvellement

20 \$: Frais de remplacement de la médaille

Moyens de paiement :

Sur place à l'Hôtel de Ville en argent, débit ou chèque.

Par la poste, par chèque, à l'ordre de la Ville de Beaupré et retourner le formulaire à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville, Service de l'urbanisme, 10995, rue des Montagnards, Beaupré (QC) G0A 1E0

Pour des informations supplémentaires : 418-827-4541 ou christine.tremblay@villedebeaupre.com

L'enregistrement est valide pour une période d'un an, du 1^{er} mai au 30 avril. La licence est annuelle, incessible, indivisible, non transférable et non remboursable.

Enregistrer le chien dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans la municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Les chiens guides ou d'assistance sont exclus du présent règlement.

Dispositions visant la prévention des nuisances et autres :

- Le propriétaire ou gardien d'un chien doit informer la Ville de toute modification aux renseignements fournis
- Sur la place publique, les chiens doivent être gardés en laisse de cuir ou nylon plat tressé d'une longueur maximale de 1,85 mètre.
- Un chien de 20 kg ou plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.

ÊTRE PROPRIÉTAIRE D'UN ANIMAL COMPORTE DES RESPONSABILITÉS, RESPECTER LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR EN FAIT PARTIE.